

RENCONTRE INTERNATIONALE

**« LES ENJEUX GEOSTRATEGIQUES DES ESPACES
MARITIMES »**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

**RABAT
LUNDI, 30 NOVEMBRE 2015**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Mesdames et Messieurs,

Je tiens, tout d'abord, à vous souhaiter la bienvenue à l'IRES, à l'occasion de cette rencontre internationale sur le thème "Les enjeux géostratégiques des espaces maritimes".

Je voudrais remercier l'ensemble des intervenants et des participants d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Mes remerciements s'adressent particulièrement à ceux qui sont venus de loin pour contribuer par leur expertise à approfondir la réflexion sur une question aussi stratégique.

En organisant cette rencontre, l'IRES compte contribuer au débat international sur les problématiques majeures auxquelles se trouvent confrontés les espaces maritimes.

Les espaces maritimes ont constitué, depuis longtemps, un des éléments clés de la puissance des nations. Les grandes civilisations qui ont jalonné l'histoire de l'humanité avaient, d'ailleurs, fondé leur hégémonie sur le contrôle et la sécurisation des routes maritimes. La mondialisation accélérée a renforcé davantage la portée géostratégique des mers et des océans pour des considérations économiques évidentes, mais aussi pour des raisons géopolitiques, sécuritaires et environnementales.

La géostratégie des espaces maritimes, lesquels concentrent une partie significative des conflits mondiaux, est révélatrice de la hiérarchie des puissances, à l'échelle internationale. Des conflits sont, aujourd'hui, à l'œuvre entre acteurs influents du système mondialisé pour le contrôle des zones maritimes névralgiques. Presque 80% de la flotte maritime mondiale est monopolisée par 20 pays tandis que 25 ports représentent 50% du trafic mondial de marchandises.

La littoralisation accrue des activités humaines et économiques confère aux façades maritimes une importance indéniable qui s'intensifierait, à l'avenir, puisque le phénomène de littoralisation concernerait plus de 70% de la population mondiale lors des prochaines décennies. Elle s'accompagne par le développement de mégapoles portuaires intégrées dont l'objectif est d'attirer le maximum de trafic maritime et d'activités connexes.



Sur le plan sécuritaire, l'accentuation du risque terroriste, en particulier la piraterie maritime et la prolifération d'activités illicites (trafic de drogues et d'armes, migration clandestine...) requièrent une coopération régionale et internationale plus étroite afin de contrer ces fléaux qui fragilisent le commerce mondial, menacent la sécurité des voies maritimes et alourdissent le bilan des pertes en vies humaines.

Les externalités négatives liées au transport maritime, à l'exploitation effrénée des ressources halieutiques et à la pollution des océans et des mers soulèvent d'importants défis dont les impacts sur la biodiversité marine et sur les équilibres environnementaux, dans leur ensemble, ne sont pas des moindres.

Mesdames et Messieurs,

Pays à vocation maritime, le Maroc est autant concerné par les enjeux précités. Doté d'une façade maritime de 3.500 km et donnant accès à la Méditerranée et à l'Atlantique, le Maroc qui a toujours accordé une importance particulière au développement des infrastructures portuaires se trouve en face, au titre de la mise en valeur de son espace maritime, de défis multidimensionnels :

- **Sur le plan géopolitique et sécuritaire** : La portée stratégique du Déroit de Gibraltar et la persistance de conflits tacites sur le tracé des frontières maritimes sur la côte atlantique avec l'Espagne constituent des enjeux importants pour le Maroc. Outre l'impératif de sécurisation de son espace maritime face aux risques induits par les trafics illicites de tout bord, le Maroc ambitionne de faire de sa façade atlantique un levier d'approfondissement de sa coopération avec les pays d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud.
- **Sur le plan économique** : Les espaces maritimes représentent une source importante de création de richesses. Leur développement harmonieux, à travers une exploitation judicieuse des ressources halieutiques et des richesses naturelles dont regorgent les espaces maritimes, y compris l'off-shore profond est nécessaire pour les ériger en relais de croissance durables en vue d'une meilleure intégration du système productif national aux chaînes de valeur mondiales. A cela s'ajoute le défi d'assurer les conditions nécessaires pour favoriser la transition graduelle de l'économie marocaine vers l'économie verte et, ultérieurement, vers l'économie bleue.



- **Sur le plan environnemental** : La vulnérabilité des espaces littoraux aux effets induits par l'intensification des activités humaines et industrielles, aggravée par le réchauffement climatique, placent la gestion durable des espaces maritimes au rang des priorités des politiques publiques. Outre la mise en œuvre de mesures réglementaires appropriées, la préservation de la durabilité de ces espaces est tributaire d'une sensibilisation accrue des acteurs concernés et l'adoption d'un comportement rationnel et soucieux, en matière d'exploitation des ressources maritimes.

- **Sur le plan juridique et institutionnel** : Le Maroc s'est doté très tôt d'un dispositif législatif maritime, en l'occurrence le Dahir du 31 mars 1919 portant "Code de commerce maritime" qui a été révisé en 2007. Membre de l'Organisation Maritime Internationale depuis 1962, le Maroc a signé en 2007 la convention internationale sur le droit de la mer. Le renforcement des capacités juridiques pour s'approprier les instruments juridiques internationaux reste un défi à relever en vue de défendre, au mieux, les intérêts stratégiques du Royaume. Sur le plan institutionnel, la portée multidimensionnelle des espaces maritimes pose la question de l'attribution de leur gouvernance à un département ministériel spécifique.

Partant des développements précédents, il apparaît clairement que la mobilisation du potentiel des espaces maritimes est une nécessité incontournable pour permettre au Royaume de transformer les atouts que lui confère sa position géographique privilégiée en avantages compétitifs et d'en maximiser les retombées sur son positionnement international.

Mesdames et Messieurs,

Ce sont-là les contours généraux de la problématique que nous proposons d'examiner aujourd'hui. Votre présence à cette rencontre constitue une opportunité idoine pour apporter des éclairages pertinents sur les différentes dimensions des espaces maritimes.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre internationale.

